

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2017

6 conseillers sont présents
Roger FRIDERICH excusé

Début de séance à 19 h 30
Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité après correction sur la délibération 5 du Conseil Municipal du 19 décembre 2016 :

Location de la salle pour une journée ou une soirée :
75 € pour les habitants de Ste-Croix
150 € pour les extérieurs

Il est précisé que lorsqu'un membre d'une association ou d'un groupe occupe la salle à titre personnel, le tarif « particulier » lui est appliqué.

4 VOIX POUR (Thomas ACHARD, Stéphane ARCHINARD, Josiane BROCAUD, Claude PONCET)

1 VOIX CONTRE (Maryvonne COLAO)

2 ABSTENTIONS (Roger FRIDERICH, Nadine MONGE)

ACCORD DU CM pour rajouter 1 DELIBERATION SUPPLEMENTAIRE LA 5

1 - Délibération pour réaffectation du résultat exercice 2015 budget eau/assainissement

La délibération du 9 mars 2016 reprenait à tort la somme de 67 777,86 € au compte 1068 alors que d'importants excédents de fonctionnement et d'investissement apparaissaient sur les comptes de gestion et administratif de 2015.

Le compte 1068 est à remettre à zéro.

6 VOIX POUR

2 - Délibération pour solde d'exécution d'investissement reporté 2015 budget principal

La délibération du 9 mars 2016 votait au compte administratif de l'exercice 2015 un déficit d'investissement de 101 403,14 €. (Les travaux n'étant pas terminés.)

La reprise de ce déficit sur le budget principal M 14 exercice 2016 est à reprendre également (ligne D 001 solde d'exécution négatif reporté)

6 VOIX POUR

3 - Délibération pour décision modificative sur budget eau/assainissement 2016

230 € à virer du chap. 040 art. 28 156

au chap. 13 art. 13 111

1 410 € à virer du chap. 14 art. 1641

au chap. 23 art. 2315

6 VOIX POUR

4 - Délibération adressage postal : validation du devis d'Anne LEGAUT

Chiffrage 1^{ère} solution : 1 450 € H.T

Chiffrage 2^{ème} solution : 1 720 € H.T.

avec 70 % de subventions du département, la solution n° 2 comptabilisant aussi du temps de repérage :

6 VOIX POUR le chiffrage n° 1

5 - Délibération pour rallonger le contrat de Mr MUNOZ jusqu'au retour de JM MERLEVEDE

6 VOIX POUR

QUESTIONS DIVERSES

- **Le chemin de la Callade** appartient à des particuliers. La commune se l'ai « approprié ». Voulons-nous officialiser l'appartenance de ce chemin à la commune ? Celle-ci l'entretient depuis longtemps, et les propriétaires paient la taxe foncière dessus. Les propriétaires pourraient céder gracieusement ce chemin à la commune. Si Muriel ARNAVON, l'une des 2 propriétaires est d'accord, l'autre, Gérard PONCET le serait aussi. Le Conseil Municipal sera d'accord pour délibérer dans ce sens.
- **Bleu Hamac**, un concept porté par la CCD (qui a la compétence Petite Enfance), visant à faire se rencontrer les parents autour de leurs enfants, demande à être accueilli dans la salle communale dans son « périple itinérant dans les villages ». Cet accueil est exceptionnel et ne se produira que cette fois (2 matinées pendant les vacances de février). Malgré quelques questionnements et quelques réticences, l'accord est donné.
- **Rencontres CCD :**
 - Le PLUI cherche des volontaires dans les communes.
 - Des commissions sont mises en place pour l'eau potable et l'assainissement. Il sera question de comptabiliser tout le temps passé par chacun à s'occuper de l'assainissement
 - Des canalisations ont été placées chez des particuliers ; dorénavant, tous les travaux seront accompagnés d'une convention et reprise dans les actes de vente.
 - Les factures pour le paiement des taxes de branchement vont être émises courant février 2017.
 - Le schéma directeur est prévu ainsi que le changement du réservoir ; l'Agence de l'Eau peut aider à hauteur de 80%, son objectif étant l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Quand la CCD reprendra la compétence eau, elle n'aura plus les mêmes taux d'intérêt et les mêmes pourcentages de subventions...
 - Pour économiser l'eau au Pont, on pourrait envisager d'isoler la canalisation sous le pont de Drôme.
 - Il devient nécessaire d'augmenter le nombre de places en Halte Garderie à Die. DAH rachète le bâtiment de la rue Joseph Reynaud pour 1 € symbolique et effectue les travaux de rénovation pour offrir des appartements tout publics et le rez de chaussée pour agrandir la Halte Garderie (pour la C.C.D.) et locaux associatifs (pour la ville de DIE).
- **l'abri bus pour les collégiens** a fait l'objet d'une visite de la DDT et d'un devis en attente.
- **La Carte Communale** a été validée par le Préfet.
- les drapeaux de la mairie sont à refixer avec des chevilles plus longues et adéquates au béton.

Séance levée à 22 h.